

**Principales importations canadiennes en provenance  
de la Barbade  
(en \$CAN)**

<b>Marchandise</b>	<b>1985</b>	<b>1986</b>	<b>1987</b>
Mélasse	4 210 934	2 817 384	2 937 513
Cartes de circuits imprimés	204 573	10 583 009	4 097 187
Pétrole brut lourd	—	5 030 857	11 758 770
Rhum	739 289	1 058 909	388 854
Composants électroniques	428 920	502 033	567 003
<b>TOTAL, PRINCIPALES MARCHANDISES :</b>	<b>5 583 716\$</b>	<b>19 992 192\$</b>	<b>19 749 327\$</b>
<b>TOTAL, TOUTES LES MARCHANDISES :</b>	<b>6 993 704\$</b>	<b>21 278 461\$</b>	<b>21 127 159\$</b>
<b>POURCENTAGE DU TOTAL QUE LES PRINCIPALES MARCHANDISES REPRÉSENTENT :</b>	<b>79,9</b>	<b>93,9</b>	<b>93,01</b>

*Source: Statistique Canada.*

## Appartenance à des blocs commerciaux

**CARICOM** - La Barbade est membre de la Communauté des Antilles (CARICOM) depuis sa création, en 1973. Le traité de la CARICOM prévoit la libre circulation des biens entre les pays membres. Cette mesure vise à accélérer l'expansion de leurs économies en élargissant le marché intérieur par la suppression des obstacles au commerce, soit les droits de douane et les restrictions des importations.

**CBI** - En 1983, les États-Unis ont adopté la Caribbean Basin Initiative (CBI) pour une période de 12 ans. Cette législation prévoit l'admission en franchise de produits cultivés ou fabriqués localement, exportés directement aux États-Unis et ayant le contenu local de valeur ajouté prescrit. Toutefois, il y a quelques exceptions : le pétrole, les textiles et les vêtements, les chaussures, les sacs à main, les valises, les produits plats, les gants de travail, les vêtements de cuir, les conserves de thon et les montres.